

**Conseil économique et social**

Distr.: générale
24 mars 2010
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales**Session ordinaire de 2010**

26 mai-4 juin 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
par des organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, en application de la résolution 1996/31
du Conseil**

Note du Secrétaire général**Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Centre international de recherche sur les structures d'environnement (Pío Manzú)	2
2. Alliance internationale Save the Children	5
3. Conseil national des femmes du Canada	8
4. Nonviolence International	11
5. Rural Reconstruction Nepal	12
6. Unitarian Universalist Association	16



1. Centre international de recherche sur les structures d'environnement (Pio Manzù)

(Général; 2005)

I. Introduction

Le Centre international de recherche sur les structures d'environnement Pío Manzú (le centre international Pio Manzù), fondé en 1969 par un groupe de chercheurs, fonctionne comme un institut dédié à la recherche approfondie des aspects économiques et scientifiques essentiels de la relation entre l'homme et son environnement. Le centre a mis en place son propre réseau de spécialistes, un groupe de chercheurs qui opèrent en Italie, en Allemagne, dans la Fédération de Russie et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Bologne, Londres, Darmstadt, Frankfurt, Boston et Moscou). En tant qu'association sans but lucratif, le centre se concentre aujourd'hui avant tout sur la contribution essentielle qu'il apporte à l'étude actuelle et fonctionnelle des interactions entre le développement technologique et industriel et l'environnement culturel et humain d'une part, à l'impact de cette interaction d'autre part. L'objectif principal du centre est de concevoir et d'entreprendre des enquêtes mondiales sur des sujets précis, s'appuyant sur une large gamme d'expertises, qu'il essaie de mettre à la disposition des acteurs du secteur public, privé et à but non lucratif dont la tâche est d'élaborer des stratégies d'action rapides et efficaces. Les objectifs principaux du centre doivent ainsi servir à promouvoir des projets de recherche spécifiques, grâce à une collaboration synergique entre des chercheurs de formation culturelle et professionnelle différentes, et doivent aussi servir de lien entre le monde de la recherche et les décideurs socio-politiques pratiques en proposant un forum permettant aux deux parties d'échanger des idées et une expertise de manière franche et libre.

Au fil des années, le centre a élaboré et mené à bien des études très innovantes dans les domaines de la recherche scientifique et technologique. La vraie mission du centre Pio Manzù résulte des échanges culturels et de la confrontation, et par sa recherche constante d'un langage interdisciplinaire commun portant sur un large éventail de sphères d'intérêt, il cherche avant tout à établir la centralité de l'être humain, tant sur le plan ses capacités créatives et spirituelles que sur la mise en place d'une relation substantielle avec la nature et l'environnement. Le centre propose à des centres de décideurs publics et privés un cadre complexe et personnalisé de collaboration et d'intégration, très apprécié par une clientèle internationale faisant autorité. Chaque année la conférence internationale Pio Manzù présente les travaux des analyses et des études conduites par le personnel de recherche propre du centre, qui compte des contributions précieuses de la part d'experts et de chercheurs venant de diverses institutions académiques.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

La trente et unième conférence internationale a été organisée par le centre Pio Manzù à Rimini, en Italie, en octobre 2005 sous l'intitulé « L'âme de l'Empire ». La conférence avait pour thème « Des perspectives incertaines pour le pétrole : durabilité ou apocalypse proche ». À la lumière de l'incertitude qui plane sur la situation mondiale de l'énergie, les thèmes suivants ont été abordés : comment faire face à l'impact du prix du pétrole à son sommet; comment faire face à l'impact de l'escalade du prix du pétrole sur la croissance économique et les flux financiers dans les pays en développement et notamment les pays les moins avancés; comment faire face à des flux financiers déstabilisateurs; comment encourager la préservation des ressources; et comment favoriser le développement de carburants de substitution pour les transports.

La trente-deuxième conférence internationale a été organisée par le centre Pio Manzù à Rimini, en Italie, en octobre 2006 sous l'intitulé « La vie en équilibre ». La conférence avait pour thème « Un monde sur le fil : les besoins d'un développement équilibré et la cause commune de responsabilité ». Le thème principal de la conférence portait sur l'évolution et les conditions de vie sur la planète. Le système économique mondialisé actuel présente des limites importantes qui rendent indispensable un changement de cap radical. Pour les générations actuelles et celles à venir, la mondialisation devra générer des bénéfices sur la base de perspectives éthiques mondiales et du partage d'une responsabilité commune.

La trente-troisième conférence a été organisée par le centre Pio Manzù à Rimini en Italie, en octobre 2007 sous l'intitulé « Le vol du colibri ». La conférence avait pour thème « L'avenir des enfants dans l'esprit et la société mondiale », et était consacrée à la condition de l'enfant dans le monde. La conférence a fait la lumière sur des activités menées dans un cadre dépourvu de politiques globales et de planification à long-terme, et avec des ressources limitées. Le débat a porté sur les thèmes essentiels présentés par la Convention relative aux droits de l'enfant et a proposé des mesures pour protéger les droits des enfants. Quatre ateliers portant sur une gamme étendue de sujets ont eu lieu (notamment les droits de l'enfant en matière de nutrition et en matière d'éducation, la protection des enfants contre toute forme de violence, le travail des enfants, l'esclavage sexuel, et le service militaire forcé).

La trente-quatrième conférence internationale a été organisée par le Pio Manzù à Rimini en Italie, en octobre 2008 sous l'intitulé « Penia et Poros ». La conférence avait pour thème « Conscience de la prospérité pour une nouvelle économie morale » et proposait des scénarios optimistes et des prévisions positives pour le troisième millénaire, notamment pour ce qui est de la pauvreté dans le contexte d'un développement inégal. Le centre a souligné la nécessité de parvenir à un nouvel équilibre entre les marchés et la démocratie, et à un nouvel ordre de prospérité. Le premier atelier était consacré à la lutte contre l'extrême pauvreté et la capacité de créer des conditions de développement efficaces et durables. L'objectif immédiat des pays riches est de consacrer 0,7 % de leur revenu national à l'aide internationale. Les inégalités peuvent être réduites par des politiques qui permettent aux pauvres d'accéder plus facilement au système de santé, à l'éducation, à l'emploi, au capital et aux infrastructures. Aujourd'hui, la flexibilité du travail est considérée par tous comme la seule réponse possible à la compétitivité mondiale de

plus en plus aiguë, mais la demande de flexibilité toujours plus grande a contribué à l'insécurité et la précarité pour de nombreuses personnes. Des propositions ont été faites pour résorber les conséquences indésirables de la flexibilité en créant de nouveaux droits, ou en réinterprétant les droits existants afin de sauvegarder des compétences professionnelles et de fournir une protection sociale convenable pour encourager la mobilité.

A. Participation aux forums des Nations Unies

Le centre Pio Manzù n'a pas participé aux grandes conférences ou à d'autres réunions des Nations Unies durant la période considérée parce que ses maigres ressources et les nombreux engagements pris par ses membres ont rendu leur participation à des réunions internationales très difficile. Néanmoins, le centre se tient informé de l'ordre du jour des Nations Unies pour toutes les questions de développement socio-économique en gardant un contact permanent avec la section des ONG du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et des représentants des Nations Unies qui participent aux conférences internationales.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Le centre Pio Manzù s'engage à contribuer aux activités du Conseil économique et social des Nations Unies en suivant l'ordre du jour des Nations Unies pour le développement et en sensibilisant le public. Si les objectifs du Millénaire pour le développement constituent un test de la volonté politique pour créer des partenariats plus solides, les conférences internationales Pio Manzù servent de canal d'échange d'informations pour mieux développer ces partenariats. Durant la période considérée, le centre Pio Manzù a fait face à de nombreuses crises qui figuraient à l'ordre du jour du Conseil économique et social et qui faisaient partie du suivi des conférences mondiales et des sommets des Nations Unies.

C. Activités dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2005 et 2006, les conférences internationales du centre Pio Manzù sur le futur de l'environnement, les changements climatiques, la diversité biologique et le développement durable de la planète se sont révélées extrêmement pertinentes. Plusieurs débats portaient sur l'Objectif 7, la cible 9 et allaient jusqu'à évoquer l'indicateur 27 (énergie consommée). La conférence de 2007 s'inspirait de la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant adoptée par le Sommet mondial pour les enfants. Des contributions importantes ont été apportées au débat sur les moyens de combattre la famine et de renforcer les capacités locales pour la production de produits alimentaires. La conférence a également examiné les droits des enfants à l'éducation, et des projets retenus visant à instaurer l'éducation dans des zones pauvres ont été présentés, en insistant particulièrement sur des projets destinés à sortir les enfants et les adolescents de la rue. Le centre a également appelé à agir rapidement pour protéger les enfants de l'exploitation dans trois domaines : le travail des enfants, l'esclavage

sexuel et le service militaire forcé. Des suggestions ont été formulées pour trouver des moyens d'alléger la détresse des enfants orphelins et exploités et pour réduire et prévenir les incapacités et les maladies infantiles.

En faisant face à la crise financière mondiale, la conférence internationale de 2008 s'est concentrée sur le huitième objectif du Millénaire pour le développement qui lui est associé, et a souligné que si on ne faisait pas de la pauvreté une priorité essentielle, la paix ne pourrait pas être établie. En outre, ces quatre conférences internationales, tout en reconnaissant des obstacles au développement, ont favorisé les dialogues de fond en cours sur les questions internationales qui posent des défis à long-terme, entre les ONG éminentes, les gouvernements et les représentants du secteur privé. La contribution du centre aux activités du Conseil économique et social réside dans le fait que le centre aborde les questions les plus urgentes liées aux menaces mondiales, et qu'il identifie les risques et les perspectives grâce aux décisions de ses conférences internationales. La manière dont le centre Pio Manzù, qui est considéré comme un groupe de réflexion international, s'attaque aux problèmes et les présente au monde en demandant des solutions constitue également un engagement authentique aux travaux du Conseil.

2. Alliance internationale Save the Children

(Général; 1993)

I. Introduction

L'Alliance internationale Save the Children est un réseau mondial qui comprend 29 organisations nationales et un personnel de plus de 14 000 personnes partout dans le monde, qui s'emploient à améliorer la situation des enfants dans plus de 120 pays. Des secours d'urgence au développement à long-terme, l'Alliance aide les enfants à profiter d'une enfance heureuse, saine et leur garantissant la sécurité. Elle écoute les enfants, les fait participer à ses travaux et fait en sorte que leurs points de vue soient pris en compte. L'Alliance sécurise et protège les droits de l'enfant : à l'alimentation, à l'hébergement, aux soins, à l'éducation et à une vie sans violence, maltraitance ni exploitation.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

En 2005, 2006, 2007 et 2008, l'Alliance a participé aux débats publics du Conseil de sécurité sur la protection des civils et a fourni des informations aux États Membres sur les besoins des enfants dans les situations de conflit, notamment en Afghanistan, en République démocratique du Congo et au Népal.. Au cours des débats publics du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés en juillet et en novembre 2006, l'Alliance a présenté une campagne d'information très active aux États Membres (voir ci-dessous). L'Alliance a participé aux réunions du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance au cours de la période 2005 à 2008, et a fait des déclarations contenant des recommandations sur les objectifs du Millénaire pour le développement liés à l'éducation et à la protection des enfants contre la violence. Au cours des réunions de la Troisième Commission

durant la période 2005 à 2008, l'Alliance a appuyé l'inclusion de la protection de l'enfant dans les résolutions sur les droits de l'enfant en diffusant le Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants aux États Membres en 2006, en militant avec succès en 2007 pour la création d'un nouveau poste de Représentant spécial chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants, en plaidant en 2008 pour l'inclusion des questions sur le travail des enfants, dans la résolution. Pendant une réunion du Conseil de sécurité le 28 novembre 2006, le directeur régional de Save the Children en Ouganda a attiré l'attention sur le sort de millions d'enfants privés d'assistance vitale et de protection, notamment de filles enrôlées dans les forces armées. Lors de la séance plénière de haut-niveau de l'Assemblée générale consacrée au suivi des textes issus de la session spéciale sur les enfants, en décembre 2007, l'Alliance a formulé une déclaration mettant en lumière l'éducation, la survie des enfants, la participation des enfants et la violence à l'encontre des enfants. En collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Alliance a aidé à préparer des enfants venant de 63 pays à participer avec des fonctionnaires au Forum pour les enfants. L'Alliance était parmi les premières organisations non gouvernementales sur les droits de l'enfant à soumettre des informations sur un pays à l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. Lors du débat thématique à l'Assemblée générale des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement en avril 2008, l'Administrateur de Save the Children aux États-Unis a participé à une table ronde sur l'éducation et a distribué des notes d'information sur les objectifs. Au cours de la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement en septembre 2008, l'Alliance a participé à des manifestations consacrées à la survie des enfants et à l'éducation. En avril 2008, l'Alliance a accueilli une table ronde à New York sur le thème « Where peace begins » destinée aux États Membres et aux représentants des Nations Unies, qui portait sur le rôle de l'éducation dans la promotion de la paix et de la stabilité.

A. Coopération avec les organismes des Nations Unies

Faisant partie du Conseil consultatif pour les ONG du Représentant spécial auprès du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, l'Alliance contribue aux objectifs du Représentant spécial par les travaux importants qu'elle effectue avec les communautés, les gouvernements, les autorités internationales et les enfants afin d'assurer leur protection. Ces activités portent sur la maltraitance et l'exploitation des mineurs au travers du travail des enfants, la traite des enfants et les sévices sexuels, l'utilisation de filles et de garçons par les groupes armés, et les punitions physiquement humiliantes à la maison, à l'école ou dans des institutions. La campagne « Rewrite the Future », dont bénéficient plus de 12 millions d'enfants, cible les enfants qui vivent dans des zones de conflit et qui sont vulnérables aux conséquences des conflits armés. De 2004 à 2006, l'Alliance a participé à l'Étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants. De concert avec l'UNICEF, l'Alliance a organisé neuf consultations régionales qui ont mis en place les activités préparatoires et qui ont permis d'inclure des voix et des expériences d'enfants dans l'Étude. Elle a organisé le lancement du Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants en 2006, qui était une manifestation accueillante pour les enfants. L'Alliance a également fourni des suggestions importantes sur

l'Examen stratégique décennal de l'Étude Machel : les enfants et les conflits dans un monde en mutation (2009).

L'Alliance a participé au processus du Comité permanent interorganisations qui a conduit à la formation du module mondial de l'Éducation des Nations Unies et elle a été sélectionnée pour coprésider ce module de concert avec l'UNICEF (2007). Elle a figuré en tant que membre important du Groupe de travail sur la protection (sous-groupe de la protection de l'enfance) depuis 2005. L'Alliance a contribué à diriger la stratégie sur l'éducation pour le Dispositif mondial d'aide humanitaire, une coalition d'entités des Nations Unies, du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge et de 40 ONG (2007). En 2007, l'Alliance a collaboré, de concert avec l'UNICEF et la Mission permanente des Pays-Bas aux Nations Unies, à l'organisation d'une manifestation aux Nations Unies sur l'éducation dans les situations d'urgence. En 2008, elle a organisé une table ronde afin de partager des expériences sur le travail des enfants, ses causes profondes et les solutions qui peuvent y être apportées, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail et les Missions permanentes du Brésil et d'Italie. L'Alliance a partagé des expériences et des préoccupations essentielles, et a accueilli les visites du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation lors de la préparation de son rapport sur l'éducation dans les situations d'urgence. De même, elle a partagé son expérience avec le Comité des droits de l'enfant avant et après la discussion générale du Comité en 2008.

B. Activités dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Alliance a mené à bien des activités liées à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement comme décrit ci-après :

Objectif 1 : Save the Children a fait de ses programmes relatifs à la nutrition et aux modes de subsistance une priorité dans 22 pays. En Angola, en Ethiopie, en Indonésie, au Sierra Leone et dans l'Europe du Sud-Est, ces programmes ont amélioré les capacités locales, analysé les budgets et milité pour que le Gouvernement consacre un budget plus important aux enfants. À court-terme, elle a livré des produits alimentaires d'urgence ou des subventions en espèces pour sauver des vies d'enfants. Les activités de lobbying de Save the Children ont fait passer la stratégie du Programme alimentaire mondial pour 2008-2011 de la fourniture d'aide alimentaire à une aide alimentaire plus large, qui comprend des subventions en espèces et autres dispositifs de sécurité.

Objectif 2 : Depuis 2005, la campagne mondiale « Rewrite the Future » de Save the Children a apporté des conditions d'éducation décentes à plus de 10 millions d'enfants touchés par le conflit. Elle a également permis à plus d'un million d'enfants de s'inscrire à l'école. En 2008, la campagne d'information de Save the Children a contribué à la décision prise par la Convention relative aux droits de l'enfant de tenir sa journée de discussions générales sur l'éducation dans les situations d'urgence, dont ont découlé de nombreuses recommandations. Save the Children et l'UNICEF prennent de concert la tête du groupe sur l'éducation mondiale.

Objectif 4 : En 2008, Save the Children a publié le premier indice du développement humain de l'enfance, qui contrôle la santé et le bien-être des enfants

dans 137 pays, et qui constitue un outil essentiel pour les responsables politiques. Dans 40 pays, les programmes relatifs à la santé et à la nutrition réalisés au niveau local permettent aux familles d'accéder à des soins efficaces. Par exemple, au Malawi, les professionnels de la santé ont découvert la « technique de la "Mère kangourou" », un dispensaire de santé à bas coûts destiné à sauver les vies des bébés prématurés. Également, au Pakistan, Save the Children a démontré que des gestes simples dans la maison peuvent réduire la mortalité infantile de 15 %.

Objectif 5 : L'initiative Sauvons la vie des nouveau-nés de l'organisation Save the Children a touché plus de 20 millions de femmes et de bébés depuis l'année 2000 en formant les agents sanitaires de la communauté pour aider les femmes à rester en bonne santé durant leur grossesse, les aider pendant l'accouchement et encourager l'allaitement. Save the Children publie un rapport annuel sur la *Situation des mères dans le monde*, qui fournit des renseignements sur la santé maternelle dans le monde

Objectif 6 : Save the Children persuade les organismes mondiaux qui financent des initiatives liées au sida d'augmenter les investissements portant sur la prévention de la transmission mère-enfant du VIH et le soin aux enfants contaminés. Elle poursuit également son éducation sur la santé, la santé sexuelle et ses programmes de soutien. Save the Children fait intervenir des individus infectés au VIH dans la prévention et son travail de sensibilisation afin d'augmenter leur efficacité et de minimiser les stigmates de la maladie. Les sympathisants de Save the Children ont défilé à Dakar afin d'attirer l'attention sur la pandémie du sida et d'inciter les médecins occidentaux à respecter les engagements de financement qu'ils ont pris. En outre, grâce au soutien de Save the Children, 220 adolescents au Brésil ont enregistré les politiques du gouvernement local en matière de VIH/sida.

C. Activités d'appui aux principes mondiaux

En 2007, l'Alliance a lancé la Journée de sensibilisation à l'enfant en Espagne, où les jeunes peuvent exprimer leurs préoccupations sur l'avenir. En 2008, l'Alliance a contribué à développer des politiques et des cadres pour protéger des enfants en Colombie, en Inde, en Mongolie, au Rwanda et dans les pays de l'Europe du Sud-Est. Save the Children soutient à l'heure actuelle plus de 1 000 groupes de protection de l'enfant enracinés dans la communauté locale dans environ 30 pays.

3. Conseil national des femmes du Canada

(Statut consultatif spécial accordé en 1997)

I. Introduction

Le Conseil national des femmes du Canada (CNFC) a été créé le 27 octobre 1893, lors d'une réunion publique à Toronto, Canada, qui était présidée par l'épouse du Gouverneur général du Canada et à laquelle assistaient 1 500 femmes. Des armoiries nationales ont été remises au CNFC en 1993 dans le cadre de la célébration de son centenaire. Le Conseil a été désigné par le Gouvernement du Canada comme ayant une signification historique pour son rôle dans l'histoire des femmes canadiennes. En août 2005, Parcs Canada et la Commission des lieux et

monuments historiques du Canada ont posé une plaque commémorative des lieux historiques nationaux à Allen Gardens, à Toronto, Canada, où la réunion fondatrice du Comité s'est tenue le 27 octobre 1893. Le CNFC est membre du Conseil international des femmes, qui représente les Conseils nationaux des femmes dans plus de 70 pays, et du Conseil régional pour les Amériques, qui représente les Conseils nationaux des femmes dans l'hémisphère occidental. Le Conseil international des femmes, dont le CNFC est membre, a obtenu un statut consultatif général auprès du Conseil économique et social en 1947.

Le Conseil national des femmes du Canada se réunit officiellement avec les membres du Gouvernement canadien depuis 1924. C'est une organisation de lobbying, qui exprime les préoccupations de ses membres qui reflètent généralement les problèmes de nombreuses femmes canadiennes. Les réunions ont lieu entre les membres du Parlement ou entre des hauts fonctionnaires et des membres du conseil d'administration du Conseil. Un exposé annuel est élaboré, sur la base de résolutions qui ont été approuvées, et présenté au Gouvernement et aux membres des partis de l'opposition. Des politiques sont élaborées par le biais d'un processus de consultation et de débats au niveau local. Nombre de ces politiques ont une portée internationale, appuyant les droits de l'homme, comme des questions économiques et environnementales.

Durant la période de 2005 à 2008, un nouveau conseil provincial a été organisé. Le financement de ces groupes par le gouvernement s'est arrêté ou a diminué. Par exemple, le CNFC et le Programme « Law and the Court Challenges » ont vu tous deux leur financement gelé dans le budget fédéral annoncé en novembre 2006. Des difficultés financières perdurent pour le CNFC car il y a peu de sources de financement extérieures. En qualité d'organisation nationale, elle doit supporter des coûts de communication et de frais de déplacement, bien qu'il soit de plus en plus facile de travailler avec des conférences téléphoniques et des courriels. Le Conseil essaie d'être autonome, mais ce n'est pas une tâche facile car il doit supporter les coûts des bureaux et certains frais administratifs. Ce sont des bénévoles qui effectuent le travail du CNFC.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

En 2005, le CNFC a encouragé le Canada à augmenter sa contribution financière au Fonds mondial de lutte contre le sida. Le Conseil a également débattu avec le Gouvernement canadien de l'exploitation sexuelle des travailleurs temporaires dans l'industrie de films pour adultes et du soutien à apporter aux victimes de la traite des êtres humains. En 2008, le CNFC a incité le Canada à appuyer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il a également incité le Canada à participer au processus destiné à élaborer un accord international sur la production, le stockage, l'emploi et le transfert de bombes à dispersion, et à appuyer un acte qui soit solide, clair et facile à mettre en œuvre, et à conclure et signer un traité visant à interdire les armes à munitions à dispersion.

Le Conseil était présent aux réunions de la Commission de la condition de la femme, en qualité d'ONG dotée d'un statut consultatif spécial en 2005, 2006, 2007 et 2008. Des rapports sur les réunions de la Commission sont communiqués aux membres et sont diffusés librement partout au Canada. Ils sont affichés sur le site web du Comité. Les Nations Unies se doivent de partager les informations avec les nombreux autres délégués d'ONG venant des quatre coins du monde, d'influencer la délégation canadienne et la Mission permanente auprès du CNFC dans l'élaboration des recommandations, et l'initiation du CNFC aux activités des Nations Unies.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou institutions spécialisées sur le terrain

Il y a peu de participation possible, ou peu d'occasions de participer aux activités des organismes spécialisés des Nations Unies ou des institutions spécialisées. Le Conseil a suivi de très près la campagne mondiale de réforme des structures en faveur de l'égalité des sexes, et s'est prononcé en faveur d'un rôle plus fort pour étoffer les effectifs des Nations Unies et ses activités en faveur des femmes. Des communications ont été reçues de plusieurs organisations, comme du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). La section internationale du site web du CNFC fournit des liens avec plusieurs organismes et organisations des Nations Unies.

C. Activités dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement

Les objectifs du Millénaire pour le développement, convenus en 2001, constituent toujours une priorité pour le Conseil, qui s'est chargé de les appuyer avec des activités de plaidoyer et en sensibilisant les membres et le public à la nécessité de fournir des efforts importants pour atteindre ces objectifs, et en appuyant les ressources de développement avec l'aide de l'Agence canadienne de développement international, notamment les ressources destinées aux femmes.

De concert avec le Fonds pour l'éducation du CNFC, le Conseil s'est lancé dans un énorme projet lié à l'Objectif 7. Ce vaste projet étudie la relation entre l'énergie et l'eau. Des bulletins d'information ont été diffusés, et des fiches d'information sur un certain nombre de sujets connexes sont disponibles en ligne. Le CNFC adopte une approche à la fois éducative et basée sur la recherche. La priorité est d'appuyer l'objectif de viabilité environnementale avec les membres du Conseil, les informant au moyen de bulletins d'information, d'orateurs, et de rappels par courriels. Le site web sert également à diffuser des informations aux membres et au grand public.

4. Nonviolence International

(Statut consultatif spécial accordé en 1997)

I. Introduction

Nonviolence International a été créée en 1989 dans le but de fournir une aide aux individus, aux organisations, et aux gouvernements qui cherchent des méthodes non-violentes pour apporter des changements sociaux et politiques. L'organisation envisage de renforcer les capacités des individus afin d'utiliser le pouvoir de la non-violence pour apporter des changements qui reflètent la vérité, la justice, et le désir d'un développement humain au niveau personnel, social, économique et politique. Nonviolence International estime que chaque culture et chaque tradition religieuse dans le monde contiennent les graines de la vérité et de la non-violence, et l'organisation encourage les activistes de traditions diverses à rechercher des solutions non-violentes qui respectent leurs identités culturelles.

Afin d'agir sur les principes de cette philosophie, Nonviolence International fournit du matériel pédagogique général sur la non-violence dans toutes les traditions, ainsi que des sessions de stratégie et de formation pour activistes et organisateurs animées par plusieurs équipes d'experts internationaux agissant de concert. Nonviolence International accueille des conférences et des séminaires locaux, nationaux et internationaux, et propose des programmes de formation sur des méthodes de non-violence. Nonviolence International fournit un groupe restreint de spécialistes de la non-violence aux groupes ou aux gouvernements à la recherche de solutions alternatives pour la paix. Nonviolence International collabore au niveau international avec d'autres organisations qui prônent la non-violence, la paix et le règlement des conflits afin de parvenir ensemble à un objectif commun. L'organisation imprime et diffuse des articles, des bulletins d'information et des exposés de principes sur la non-violence et fournit une éducation publique grâce à des orateurs et aux médias.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (New York, July 2005). Un représentant de Nonviolence International a assisté à la réunion et a fait du lobbying pour l'adoption d'un traité sur le commerce des armes et du Réseau d'action international contre les armes légères (RAIAL). Nonviolence International a préparé, publié, et diffusé à la réunion une critique des rapports annuels adressée par les États asiatiques au Programme d'action des Nations Unies. Lors de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en 2006, et de la Troisième réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères en 2008, le représentant de Nonviolence International a fait encore du lobbying pour l'adoption d'un traité sur le commerce des armes et du RAIAL.

Des représentants de Nonviolence International ont participé aux sixième, septième, huitième et neuvième Assemblées des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction en 2005, 2006, 2007 et 2008. Les représentants ont milité auprès des États pour qu'ils respectent davantage les obligations diverses de la Convention, notamment pour ce qui est des interprétations des articles 1, 2, et 3, et ont milité auprès de parties qui ne sont pas des États et qui assistaient à l'Assemblée en qualité d'observateurs et dans le but d'y adhérer. Les représentants ont participé à plusieurs réunions préparatoires régionales avant les Assemblées des États parties.

Des représentants de Nonviolence International ont participé à la deuxième session du Conseil des droits de l'homme et ont fait du lobbying auprès des États pour qu'ils adoptent et ratifient la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Nonviolence International a également assisté aux sessions comprises entre la troisième et la neuvième session du Conseil (Genève, 2006-2008).

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Durant la période à l'examen, Nonviolence International a collaboré et a répondu aux requêtes de consultations avec des organismes des Nations Unies, dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (consultation sur le programme d'éducation pour la paix), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (Nonviolence International a détaché un expert aux ateliers organisés par l'UNESCO sur l'éducation pour la paix et la reconstruction après un conflit), le Programme des Nations Unies pour le développement et le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat (consultation sur la démobilisation internationale, les normes de démobilisation, le désarmement, et la réintégration) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (consultation sur les déplacements suite à des conflits).

Nonviolence International ne met pas en œuvre des programmes qui contribuent directement à la lutte contre la pauvreté; cependant, ses activités visant à réduire les dommages causés par les conflits armés, notamment par les mines terrestres et les armes légères, constituent une condition préalable à un développement durable dans les zones touchées par les conflits.

5. Rural Reconstruction Nepal

(Statut consultatif spécial accordé en 1997)

I. Introduction

Rural Reconstruction Nepal (RRN) est une organisation non gouvernementale (ONG) népalaise s'occupant de développement dans des sous-secteurs tels que la santé, la mobilisation, l'éducation, l'autonomie locale, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la paix, les conflits, et la défense de politiques. RRN, depuis sa

création, aspire à aider les pauvres et les marginalisés de la société rurale népalaise à prendre en charge leurs droits humains fondamentaux et leurs besoins humanitaires, en améliorant leurs moyens d'existence et en bâtissant des institutions. À l'heure actuelle, RRN accueille le secrétariat régional de l'Alliance de l'Asie du Sud pour l'élimination de la pauvreté - un réseau régional d'organisations de la société civile et d'individus en Asie du Sud - et le secrétariat international LDC Watch, le réseau international d'organisations de la société civile basé dans les pays les moins avancés. Ces deux organisations figurent parmi les nombreuses autres alliances de la société civile auxquelles RRN est associée dans sa lutte contre la pauvreté et pour la réalisation des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix. L'organisation imagine un monde où la justice, l'égalité et la prospérité existe pour tous les citoyens. Elle a pour mission de créer un environnement favorable à la construction d'une société juste, équitable, paisible et prospère, en donnant aux ruraux les moyens de se prendre en charge socialement, économiquement et politiquement. RRN a l'intention de se rapprocher de sa vision en atteignant les objectifs suivants : améliorer la situation socio-économique des indigents, des opprimés et des groupes pauvres et vulnérables marginalisés; promouvoir des initiatives de recherche pour résoudre des problèmes et générer des informations; et contribuer à l'amélioration d'un système d'insertion pour la politique et la gouvernance.

L'organisation a étendu la portée de ses opérations en Asie du Sud et dans les pays les moins avancés du monde en élargissant et en renforçant la base de son réseau avec diverses organisations régionales et internationales de la société civile, qui travaillent au niveau international. En outre, son rôle en termes de communication et de mobilisation a été renforcé.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux réunions de Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'à des conférences et à d'autres réunions organisées sous l'égide des Nations Unies

Des représentants de RRN et du LDC Watch ont participé à une table ronde sur « Le financement pour le développement dans les pays les moins avancés : tendances et perspectives » en novembre 2008 à New York, qui a réuni le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le Service de liaison avec les organisations non gouvernementales, le Conseil économique et social, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des représentants du Gouvernement et des potentiels pays donateurs. Avec l'appui du RRN (son secrétariat international), LDC Watch avait publié une déclaration au Forum des ONG pour le Conseil économique et social sur le thème « Le rôle de la société civile dans la promotion du développement durable et la nouvelle architecture en matière d'aide internationale ». Le Forum s'est tenu au Siège des Nations Unies

en avril 2008. Il s'articulait clairement autour d'un rôle participatif de la société civile plus important dans les pays les moins avancés pour garantir l'efficacité de l'aide internationale à l'égard des programmes et des processus de développement national dans leur propres pays. Le Président du RRN a assisté à la manifestation tout en représentant LDC Watch en qualité de Président du groupe de travail sur l'efficacité de l'aide dans un dialogue entre les organisations de la société civile et le groupe de travail sur le suivi de la Déclaration de Paris, organisé par l'OCDE à Paris en avril 2008. Le groupe de travail est un partenariat international sous l'égide du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Le Président de RRN et le coordinateur international de LDC Watch ont participé à une audience avec la société civile et le secteur privé réunis dans le cadre du comité préparatoire pour la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XII). Le Président a soulevé les questions de la pauvreté et de l'aide et les questions liées au commerce qui touchent les pays les moins avancés. De même, le Président avait participé au Colloque de haut niveau du Caire en janvier 2008, qui avait été organisé de concert par le Gouvernement égyptien et le Conseil économique et social afin de faciliter l'engagement des parties prenantes dans les préparatifs du Forum biennal pour la coopération en matière de développement de 2008 dans le cadre du débat de haut niveau du Conseil économique et social en juillet 2008. Le thème de cette réunion était « Tendances en matière de coopération pour le développement : Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire et efficacité de l'aide ».

En décembre 2007, le Président s'est rendu à New York et à Genève pour militer et s'entretenir avec les organisations des Nations Unies pertinentes, dont le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la CNUCED, le Bureau des Nations Unies à Genève, le Département des affaires économiques et sociales, et le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. En novembre 2007, au Forum des peuples du Commonwealth à Kampala, le RRN et le LDC Watch se sont exprimés en faveur de la tenue des engagements pris par la communauté internationale dans le cadre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou institutions spécialisées sur le terrain et/ou au Siège

De concert avec la CNUCED et le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, RRN et LDC Watch ont organisé une table ronde sur le Programme d'action de Bruxelles et le développement des pays les moins avancés parallèlement à CNUCED XII à Accra. Le thème principal de la table ronde était « Faire face aux problèmes de la mondialisation pour un développement durable pour les pays les moins avancés ». En qualité de coordinateur chargé de surveiller le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels au Népal dans la coalition du Comité de coordination de la surveillance des traités relatifs aux droits de l'homme, RRN a préparé et présenté un rapport parallèle à la trente-

huitième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels en 2007 à Genève.

C. Activités dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement au Népal. Des actions essentielles ont été entreprises comme décrit ci-après :

Objectif 1 : Construction d'installations pour l'irrigation (265 interventions) en vue d'augmenter la production agricole; distribution de produits alimentaires et non alimentaires aux survivants des catastrophes naturelles (1 437 familles); fourniture de formations professionnelles et de développement de l'esprit d'entreprise (175 personnes); activités de plaidoyer, de mobilisation et de communication en vue de garantir le droit à l'alimentation aux pauvres du Népal et d'autres pays parmi les moins avancés.

Objectif 2 : Réhabilitation de bâtiments d'écoles, de classes et de cours de récréation (664 unités); fourniture aux enfants de livres, d'uniformes scolaires et de papèterie (2 775 personnes).

Objectif 3 : Facilitation de l'organisation de 250 groupes de femmes au niveau local comprenant 1 250 membres; formation sur l'intégration sociale et l'intégration des femmes (45 membres des groupes); création d'un groupe thématique sur les femmes consacré aux questions de sexe et de femme en Asie du Sud; préparation et distribution de textes d'information, de matériel éducatif et de communication sur les rôles de chaque sexe et sur les femmes en Asie du Sud (1 000 posters, 1 000 brochures et 1 500 calendriers).

Objectif 5 : Soutien aux femmes souffrant de prolapsus de l'utérus et du vagin (55 femmes).

Objectif 7 : Éducation sur l'assainissement de l'environnement (3 450 personnes); mise en œuvre de programmes d'école pratique d'agriculture comme protection intégrée pour garantir une durabilité du point de vue de l'environnement (64 écoles fréquentées par 1 600 fermiers).

Objectif 8 : RRN s'emploie activement à faire du lobbying auprès de ses partenaires financiers afin qu'ils tiennent leurs engagements et qu'ils consacrent au moins 0,7 % de leur revenu national brut aux pays en développement et/ou 0,15 % de leur revenu national brut aux pays les moins avancés

D. Activités d'appui aux principes universels

L'organisation a célébré la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, la Journée mondiale de l'alimentation, et la Journée des droits de l'homme chaque année mentionnée dans le rapport.

6. Unitarian Universalist Association

(Statut consultatif spécial accordé en 1997)

I. Introduction

Le but de l'Unitarian Universalist Association United Nations Office (UU-UNO) est d'encourager le développement durable comme moyen de réaliser la paix, la sécurité et les droits de l'homme. Son programme se concentre sur l'éducation et sur la diffusion et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'embauche d'un nouveau Directeur exécutif en 2008 a constitué un changement majeur dans l'UU-UNO.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'association contribue aux objectifs de développement du Conseil économique et social des Nations Unies au travers de l'action de son Bureau des Nations Unies à New York. L'association est une organisation non gouvernementale (ONG) religieuse œuvrant dans le sillage des Nations Unies et de la communauté internationale. Le Bureau des Nations Unies exprime à la fois la parole des Unitariens Universalistes aux Nations Unies et demeure le point focal pour toutes les questions concernant l'éducation, le soutien et l'ouverture liées aux Nations Unies. La mission de l'organisation consiste à promouvoir les objectifs de paix, de liberté et de justice pour tous au niveau mondial, tel que défini dans la Charte des Nations Unies.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'association s'est impliquée dans les comités suivants : Comité d'ONG pour le désarmement, Comité d'ONG pour les droits de l'homme, Comité d'ONG sur le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Comité des ONG pour le développement durable.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou institutions spécialisées sur le terrain et/ou au Siège

L'association, de concert avec d'autres ONG, a soutenu l'action des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour, au Soudan et dans le monde entier. Avec d'autres ONG, elle a fait pression sur les représentants du Conseil de sécurité des Nations Unies afin que les opérations de maintien de la paix destinées à mettre fin au génocide au Darfour soient correctement mandatées et équipées. L'association demeure vigilante et s'emploie à rechercher les moyens pour mettre en œuvre les principes de sa foi aux Nations Unies et dans le monde. Afin de

développer l'interaction entre les Unitariens Universalistes et les Nations Unies, l'association a mis en place un programme interne en 2001, consistant à impliquer les étudiants diplômés dans les problèmes mondiaux. Ainsi, en orientant les jeunes talents vers les Nations Unies et ses carrières associées, le Bureau des Nations Unies de l'association renforce le travail des Nations Unies et de ses agences. Depuis 1962, l'association a accueilli de nombreux séminaires intergénérationnels sur des sujets ponctuels soulevés par les Nations Unies, le plus souvent animés par des conférenciers officiels des Nations Unies. Les participants élaborent une déclaration de principe conjointement avec les membres de l'association, à l'intention du Secrétaire général des Nations Unies.

C. Activités dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2005, le Projet des Nations Unies pour le Millénaire a émis le rapport « Investir dans le développement », définissant une méthode stratégique pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Une recommandation du rapport visait en particulier les pays développés et les incitait à tenir leur engagement de verser 0,7 % de leur produit national brut à l'assistance au développement. Cette même année, l'association a participé au Congrès mondial de la jeunesse à Glasgow, Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, et à la conférence plénière du haut comité de l'Assemblée générale cinq ans après la déclaration du Millénaire au cours de laquelle les dirigeants du monde avaient évalué les conclusions du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement et le projet du Millénaire, et établi l'agenda de mise en œuvre de la réforme de la sécurité internationale et du développement de la coopération. Le Bureau des Nations Unies de l'association a lancé le 15 septembre le programme « Chaque enfant est le nôtre », afin d'engager leurs congrégations et leurs membres à mettre leur foi en application en participant directement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Suite à des discussions et à un accord de partenariat négocié sur le terrain avec la Queen Mothers Association of the Manya Krobo District dans l'est du Ghana, en collaboration avec le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD), l'association a envoyé 1 400 orphelins du sida à l'école primaire, parmi lesquels figuraient deux fois plus de filles que de garçons. En septembre 2005, l'association a lancé un projet pour appuyer les objectifs du Millénaire pour le développement, visant à aider les mères des nouveaux nés des populations locales d'Amérique du nord. En avril 2005, un séminaire sur le HIV/sida a été animé par un universitaire islamique de la Theology and Ethics from Union Seminar University de Cincinnati.

En 2006, le programme interne de l'association a permis à des étudiants de lycées et d'écoles supérieures, diplômés ou non, d'effectuer une expérience de travail direct aux Nations Unies et l'occasion de se familiariser avec les affaires internationales et les enjeux mondiaux. En avril 2006, le séminaire intergénérationnel annuel s'est penché sur le thème « Population, pauvreté et pouvoir ».

En 2007, l'association a continué son travail de soutien aux initiatives des Nations Unies pour mettre fin aux combats au Soudan. Elle a établi un partenariat avec la Save Darfur Coalition pour protéger les populations civiles du conflit au Darfour, en particulier les femmes et les enfants. En partenariat avec la Mission permanente de la Thaïlande auprès des Nations Unies, le bureau de l'association a

accueilli en avril un séminaire intergénérationnel sur la traite des êtres humains. L'association a travaillé en collaboration avec le Comité d'ONG pour le désarmement pour appuyer l'effort des Nations Unies en vue d'un désarmement nucléaire mondial et d'une réduction substantielle de la production et de la vente d'armes. En fin d'année 2007, l'association a mis en place un nouveau Directeur exécutif et s'est préparée à prendre un rôle de plus en plus actif pour promouvoir la paix et la justice aux Nations Unies.

En 2008, le nouveau Directeur exécutif a joué un rôle clé en planifiant la Conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales à Paris, sur les droits de l'homme. L'association a tenu le rôle de coordinateur de la conférence, et de modérateur d'une réunion en sous-comité. L'association a travaillé en collaboration avec la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies afin d'accueillir le plus grand séminaire de printemps intergénérationnel à ce jour, consacré au débat sur la construction d'une culture de la paix. L'Association a fortement insisté pour que les États-Unis d'Amérique et tous les gouvernements paient leurs contributions aux Nations Unies et aux opérations du maintien de la paix dans les délais fixés, intégralement et sans conditions.

D. Activités d'appui aux principes universels

L'association est représentée aux Nations Unies par le Bureau des Nations Unies, dirigé par le Directeur exécutif. Au cours de la période 2005 à 2008, le Bureau a participé à l'élaboration de politiques par le biais de sa participation à plusieurs groupes de travail. Grâce à ses activités avec les jeunes, elle a dirigé de jeunes talents vers des carrières liées aux Nations Unies, ses organismes et des ONG apparentées. L'association se consacre aux objectifs du Millénaire pour le développement et a fait des contributions concrètes en aidant les peuples autochtones en Amérique du Nord et les orphelins du VIH/sida en Afrique; les deux projets ont été cités comme exemples de développement humain « du bas vers le haut » qui respecte les bénéficiaires et les inclut dans la planification et la mise en œuvre du projet. Cette expertise en assistance humanitaire respectueuse a été utilisée et citée en exemple par les organisations des Nations Unies au Ghana et ailleurs.
